

CONTRAT DE CESSIION DU DROIT À L'IMAGE

M

O

D

E

L



“THE ART OF BEING THE IDEA”



CONTRAT DE CESSION DU DROIT À L'IMAGE

Entre, d'une part :

FASHION DESIGN STUDIOS,
dont le siège est établi à Nice, 6 bis Avenue Gloria - 06200, représentée par M.me Chiara Anna Benvegnù
Ci après dénommé "le Bénéficiaire"

Et, d'autre part :

Madame, Monsieur _____
domicilié à _____

Date et lieu de naissance _____ Nationalité _____
I.D. _____
Adresse mail: _____
Tel.: _____
Ci après dénommé(e) "Le Concedant"

Considérant que:

1. Le Bénéficiaire organise l'événement _____, qui aura lieu à _____ le _____.
2. L'événement sera documenté par des enregistrements vidéo, des photographies et d'autres supports multimédias à des fins promotionnelles, éditoriales et d'archivage.
3. Le Concedant accepte de prêter son image pour le défilé et d'en céder les droits conformément aux conditions du présent contrat.

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

1. Objet de la Cession

Le Concedant autorise le Bénéficiaire, ainsi que ses collaborateurs et partenaires, à enregistrer, reproduire et utiliser son image, son nom et sa voix dans les photographies, vidéos et autres contenus réalisés lors de l'événement.

2. Modalités d'Utilisation

Le Bénéficiaire pourra utiliser les images et vidéos à des fins :

- De promotion de l'événement sur les réseaux sociaux, sites internet, presse et autres canaux de communication.
- De création de matériel publicitaire et informatif pour les éditions futures de l'événement.
- De publications éditoriales, y compris à des fins commerciales, sans nécessiter d'autorisation supplémentaire du Concedant .

CONTRAT DE CESSIION DU DROIT À L'IMAGE

3. Durée et Portée Géographique

L'autorisation est accordée à titre gratuit, pour une durée illimitée et valable dans le monde entier.

4. Absence de Rémunération

Le concédant renonce à toute rémunération ou revendication financière liée à l'utilisation de son image, sauf accord écrit contraire entre les parties.

5. Modification et Cession à des Tiers

Le Bénéficiaire pourra céder les droits concédés à des tiers (partenaires médias, sponsors, éditeurs) exclusivement pour les finalités prévues par le présent contrat.

6. Respect de la Vie Privée

L'utilisation de l'image du Concédant devra respecter sa dignité et ne pourra en aucun cas être altérée d'une manière portant atteinte à sa réputation.

7. Loi Applicable et Juridiction Compétente

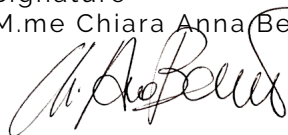
Le présent contrat est régi par le droit français.

Tout litige sera de la compétence exclusive du Tribunal de Nice.

Fait à le

Signature

M.me Chiara Anna Benvegnù



Signature

Nom et Prénom

*"A model speaks without words,
moving hearts with a single
glance."*